

ASPREMONT

Le maire a retiré ses délégations à la première adjointe

Depuis dimanche, un avis affiché à la mairie d'Aspremont suscite quelques interrogations : la première adjointe au maire, Clara Palpant, s'est vu retirer ses délégations.

Pour le maire, « il n'y a pas de problème majeur »

Joint hier après-midi par téléphone, alors qu'il est actuellement en arrêt maladie, le maire Jacques Francou a néanmoins assuré qu'il n'y avait « pas de problème majeur, pas de conflit » au sein de la municipalité aspremontaise.

Avant de donner l'explication suivante : « il fallait que je me fasse hospitaliser, et je n'avais pas le temps de discuter avant cette hospitalisation.

Le temps de mon absence, j'ai donc transféré les délégations de Mme Palpant au deuxième adjoint. »

« Clara Palpant restera première adjointe »

Une décision, insiste le maire, qui est provisoire.

« Quoi qu'il en soit, Clara Palpant restera première adjointe et je vais lui

redonner des délégations. »

Et Jacques Francou - qui disait hier avoir eu « longuement » sa première adjointe au téléphone et discuté avec elle - de comparer cette situation vécue au sein du conseil municipal d'Aspremont à celle d'un couple : « quand il y a des chamailleries au sein d'un couple, on en ressort plus fort. »

□

Hier soir, à l'heure où nous mettions sous presse, nous n'avions pas réussi à joindre la première adjointe.